

INAUGURATION DE L'EXPOSITION DU PROJET EURALILLE

(Hôtel de Ville, le 9 décembre 1989)

C'est avec plaisir que je vous accueille dans le ~~cadre de~~ cette exposition, dont je sais combien elle était attendue des Lillois, au premier rang desquels, vous, les journalistes.

Je sais, et je comprends, la frustration qu'a pu vous apporter la discrétion que nous avons observée pendant toute l'élaboration du projet. Cette discrétion était cependant nécessaire.

Elle était nécessaire en raison d'une situation communautaire difficile sur laquelle je ne reviendrai pas.

Elle était nécessaire en raison de l'évolution permanente du projet, évolution qui n'est d'ailleurs sans doute pas terminée.

Enfin, la discrétion s'imposait, concernant une réalisation dont la Ville ne sera pas le seul maître d'ouvrage.

~~maître d'œuvre~~ = ~~la ville~~ / ~~maître d'ouvrage~~ ~~la ville~~ - ~~club~~ - ~~d'accueil~~

Car si j'ai souhaité que les études soient lancées dès le début de 1988, suscitant pour cela la création de la société Euralille, c'était pour gagner du temps.

La gare T.G.V. et ses abords doivent en effet être achevés pour la mi 93, une date qui se rapproche de nous à grande vitesse, elle aussi.

~~Cela dit,~~ C'est à la future société d'économie mixte,

SEN

qui devrait être opérationnelle fin février début mars,
qu'il appartiendra de se prononcer sur le projet définitif.

Une SEM qui associera des partenaires privés et publics.

Parmi ces derniers, Lille sera associée à la Communauté urbaine,
à la Région, au Département du Nord et à la commune de
La Madeleine, dont le territoire est concerné par l'opération.

L'exposition que nous inaugurons aujourd'hui présente
l'avant projet d'aménagement du futur 11ème quartier
de Lille, et de ce qui va constituer son coeur : le centre
international d'affaires. Si j'emploie le terme d'avant
projet, c'est que des modifications sont encore susceptibles
d'intervenir. En effet, cette inauguration marque le
lancement d'une longue période de concertation, qui s'adresse
à l'ensemble des Lillois.

Parallèlement à cette présentation en mairie centrale,
destinée à recueillir l'avis des visiteurs - un cahier
est à leur disposition - le projet sera soumis, avant
la fin de l'année, au jugement des conseils de quartier
et à nos partenaires sociaux économiques, en particulier
les commerçants lillois.

Avant d'entrer dans le détail du projet, je voudrai
saluer et remercier l'équipe d'Euralille, qui nous présente
aujourd'hui son travail : Jean Deflassieux, président,
Jean Paul Baïetto, directeur général, Pierre Boulrier,
directeur adjoint et bien entendu Rem Koolhaas, représenté
par son collaborateur, M. VAN DANZIK.

Je veux aussi remercier les actionnaires d'Euralille :

la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit lyonnais, Indosuez, la Banque populaire du Nord et Scalbert Dupont, qui ont investi plus de 12 millions de francs, pour mener à bien l'ensemble des investigations préalables : études de marché, positionnement économique du projet, avant projet directeur, contacts commerciaux etc ...

L'avant projet qu'Euralille vous présente aujourd'hui
répond aux objectifs essentiels que je lui avais fixés.
Le centre des gares doit être la "matrice" du développement de la métropole et de la région. Il doit élever Lille au rang des grandes métropoles européennes. A cet égard, la qualité urbaine et architecturale doit être à la mesure de notre ambition. Je tiens à préciser, à ce propos, que nous n'en sommes qu'au stade de l'approche urbanistique. Ce que vous voyez sur la maquette, ce sont des masses, qui ne préfigurent en rien l'architecture future du quartier.

Le centre d'affaires - autre directive - doit s'appuyer sur des secteurs porteurs d'avenir : échanges, transports, medias, formations de haut niveau. C'est ainsi qu'il deviendra un pôle d'attraction pour le marché tertiaire et qu'il favorisera, dans la métropole et dans la région, des relocalisations industrielles répondant aux besoins en matière d'emploi.

Le centre d'affaires lui-même, les Lillois doivent
le savoir, sera créateur d'emplois, d'emplois de tous
niveaux. Il est bien sûr difficile de lancer des estimations,
mais on peut s'attendre à 5 000 emplois dès l'achèvement
de la première phase . A nous de mettre à profit les

Théor
prouve
|
un
|
|

quelques années qui viennent, pour former nos concitoyens aux métiers qui seront offerts.

Enfin, objectif essentiel à mes yeux : la parfaite intégration de ce nouveau quartier dans la ville, une ville qui doit poursuivre un développement équilibré et harmonieux.

Intégration physique tout d'abord. Le nouveau quartier doit être bien accessible. Il le sera par les grandes infrastructures, qui en font un site exceptionnel : le T.G.V., qui s'arrêtera 50 fois chaque jour et dans chaque sens, les trois lignes de métro, qui s'y rejoindront, le tramway, un boulevard périphérique et un boulevard urbain, branchés sur un réseau de voies de circulation interne.

Mais il doit être aussi accessible aux piétons, qui doivent pouvoir, s'ils sont automobilistes, y garer leur véhicule (plus de 8000 places de parking sont prévues) puis circuler en toute sécurité dans un quartier agréable et convivial.

Une bonne intégration du quartier, c'est aussi assurer la liaison avec les quartiers jusqu'à présent coupés du centre : Fives et Saint-Maurice.

Enfin, le quartier doit s'intégrer dans la vie de la cité, l'enrichir et non la destabiliser. Cela signifie qu'il doit être construit en harmonie avec les activités commerciales de la ville, se développer en complémentarité avec les autres quartiers, avec les autres villes de

la métropole. Le centre d'affaires doit être un quartier vivant, animé. On doit pouvoir y trouver tous les équipements qui font la ville : logements, bureaux, commerces, restaurants et hôtels, services, équipements publics, établissements d'enseignement supérieur, équipements de loisirs, parc urbain.

Toutes ces recommandations, faites à l'urbaniste
via la société d'études, étaient assorties de deux contraintes :
le délai et l'équilibre financier.

L'ensemble des terrains à aménager (40 hectares dans un premier temps, 110 à terme) le seront sur une quinzaine d'années, ceci pour ne pas déséquilibrer l'agglomération. Cela étant dit, certains éléments doivent être terminés ou bien avancés pour 1993, date d'arrivée des premiers T.G.V. dans la nouvelle gare. Outre l'achèvement de cette gare, on peut annoncer que :

- le boulevard périphérique sera dévié ^{jusqu'en} dans la partie du carrefour Labis;
- les plantations du parc urbain seront ébauchées, le parc des Dondaines fonctionnant encore sur plus de la moitié de sa surface ;
- l'entre deux gares sera en cours d'aménagement, le centre commercial, en particulier, ainsi que les immeubles qui sont prévus sur sa frange.

Au plan financier, il était demandé que chaque étape, en particulier celle de 1994 (après la réalisation de la première phase), trouve son équilibre, tout en restant dans des prix de commercialisation compatibles avec les

exigences du marché. Je précise que cet équilibre, qui est pour moi la première condition de la réalisation de l'opération, doit s'entendre gare comprise. Je veux dire qu'il doit intégrer le surcoût de 136 millions de francs, qui nous est demandé par la S.N.C.F.

C'est à partir de ces orientations et de ces contraintes, qui formaient le cahier des charges, que Rem Koolhaas, l'architecte retenu par Euralille au terme d'une consultation de huit architectes de renommée internationale, s'est mis au travail.

Je vous invite maintenant à entrer dans ce projet, qui s'articule autour de trois éléments forts : un triangle des gares, qui descend en pente douce vers la gare T.G.V. dont on peut voir les mouvements, un centre tertiaire formé de sept tours de 20 étages bâties sur la gare T.G.V. et qui constitue un signal très fort en formant l'épine dorsale nord-sud du projet, une liaison attractive entre les deux gares : la rue Le Corbusier, qui doit devenir, toutes proportions gardées, les Champs Elysées de ce nouveau quartier.

Je l'ai dit au début de cette intervention : cet avant projet n'est pas figé. Déjà, depuis la remise des premières esquisses, plusieurs modifications sont intervenues. J'ai tenu et je continuerai de tenir compte des observations des uns et des autres. La réalisation de ce quartier est un projet capital pour Lille, ce qui nous interdit la moindre erreur. C'est la raison pour laquelle j'ai créé le cercle de qualité. C'est la raison pour laquelle j'appelle les Lillois à répondre nombreux à ma volonté de franche concertation.